



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du VAL d'OISE  
Canton de PONTOISE  
NEUILLY EN VEXIN

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2019

En 2019, le 25 septembre, le Conseil Municipal ayant été dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. TROTET André.

Date de convocation : 16 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 10 (Présents : 7 – Votants : 10 – Absents : 2)

Étaient présents : André TROTET, Michèle VALDELIEVRE, Martine GERBER, Philippe CAPRON, Laurent BOISSY, Frédéric MARCHAND, Michel JAMET

Absente excusée :

Laurence DACQUET a donné un pouvoir à André Trotet

Absents : Antonio DA COSTA, Thierry PLECQ

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élu secrétaire : Martine Gerber

### **1 Approbation du procès-verbal du 24 juin 2019**

Le Conseil Municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 24 juin 2019. Aucune observation n'étant formulée, Monsieur le Maire le soumet au vote. Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 24 juin.

### **2 Poste de secrétaire**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de l'annonce publiée en juin, plusieurs candidatures furent reçues (une seule correspondait au profil décrit dans l'annonce mais la personne recherchait un poste à temps plein). La candidate retenue pour le poste à une connaissance en comptabilité. Elle devrait débiter fin octobre. Il est prévu un tuilage avec l'intervenant du CIG ainsi qu'une formation proposée par le CIG.

### **3 Plan Local d'Urbanisme/PLU**

Celui-ci est définitivement arrêté, il sera publié prochainement sur le site [Géoportail de l'urbanisme](#) (GpU) et sur le site de Neuilly dès que celui-ci sera opérationnel.

### **4 Assainissement collectif**

Lors de la réunion du 24 septembre en préfecture, Mme L. Ruvilly de la DRIEE a présenté notre dossier à la commission départementale de la nature, des paysages et de sites (CDNPS). La DRIEE a émis un avis favorable pour notre projet qui indispensable à la collectivité.

Notre dossier doit à présent être soumis à la commission nationale (terrain de la station sis en site classé), celle-ci a jusqu'au 5 mars 2020 pour donner son avis.

Afin d'avoir le dossier prêt lancer l'appel d'offre dès réception du feu vert de la commission.

Le Maître d'œuvre/MOe peut donc poursuivre l'étude du projet et préparer le DCE.

### **Site**

L'équipe de Neuilly responsable de l'élaboration du site a envoyé de nombreux documents pour alimenter l'arborescence du site. M. Laurent Boissy contacte l'UMVO pour finaliser la version test du site.

### **Chemins**

Mme M. Valdelièvre présente le projet PDIPR, à savoir inscription de certains chemins communaux au projet PDIPR. Une fois inscrits ces chemins doivent être entretenus et libres à la circulation (hors véhicules motorisés). Plusieurs chemins sont proposés (Bois des heurts/Bois des cailloux/de la salle vers la chapelle/prolongement rue basse vers Chavençon). Après vérification il s'avère qu'en 2004 une délibération en date du 21 septembre inscrivait ces chemins.

Il est nécessaire de vérifier les obligations de la collectivité une fois ces chemins inscrits. De plus les chemins doivent avoir une largeur minimale (à vérifier), contact sera pris avec les propriétaires terrains avoisinants afin de respecter cette largeur.

### **Cimetière**

Procès verbal de constat d'abandon finalisé, une délibération a été prise autorisant la collectivité à relever les tombes si nécessaire.

### **Salle polyvalente**

Des infiltrations ont été remarquées, les gouttières sont maintenant nettoyées. Futur, il est nécessaire de prévoir l'élagage du saule et de 'refaire' la protection type 'goudron'. Voir devis de l'entreprise Gouelle. M. F. Marchand regarde une solution alternative.

Des petits travaux : éclairage, remplacement de certaines dalles, prises à changer, joints de carrelage seront effectués dans les prochaines semaines. Le tag sur le mur a été supprimé et cette partie du mur repeinte (bénévolement).

### **Eclairage public**

Place de l'église, les travaux seront commandés à l'entreprise DCA, la tranchée sera ouverte par des bénévoles (merci à eux). L'éclairage défectueux de la rue du Heulme, nous sommes toujours dans l'attente de la réception des 2 gamelles récupérées par SOBECA lors de l'enfouissement des lignes.

### **Fête de fin d'année/Vœux du maire**

Elle aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 16h00 à la salle polyvalente. Colis pour les anciens, même règle que l'année dernière.

### **Divers**

*Grande rue* au niveau du numéro 13E, le terrain suite aux travaux de construction de la future habitation est remplie d'eau qui s'évacue peu créant ainsi un 'réservoir' d'eau dormante qui à la longue peut générer un problème lié au moustique tigre (voir note en juin de l'ARS), le niveau d'eau montant le surplus d'eau s'écoule sur le trottoir/caniveau avec un risque de gel en hiver. Un courrier va être adressé aux propriétaires.

*Elections municipales* celles-ci auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Etat de présence

TROTET André

VALDELIEVRE Michèle

BOISSY Laurent

GERBER Martine

CAPRON Philippe

DA COSTA Antonio

Absent

DACQUET Laurence

JAMET Michel

Pouvoir à M A. Trotet

MARCHAND Frédéric

PLECQ Thierry

Absent

Etat des délibérations

2019-20 : Etat d'abandon des tombes

2019-21 : Recherche secrétaire